

# ATMOSPHÈRES



La vapeur à 160 degrés permet de faire disparaître l'amertume et d'activer les enzymes. Elle favorise aussi l'éclatement de l'amidon de l'avoine.

## Quelle PME romande veut gagner des millions?

La Fondation suisse pour le climat veut élargir son soutien aux entreprises qui réduisent leurs émissions de CO<sub>2</sub>

Philippe Dumartheray Textes  
Gérald Bosshard Photos

La protection du climat et le retrait programmé du nucléaire imposent désormais d'ambitieux économies d'énergie. Dans les petites et moyennes entreprises suisses notamment. Mais concrètement comment cela se passe-t-il? Et surtout avec quel financement?

Pour en avoir le cœur net, nous avons pris le chemin du canton d'Argovie, plus précisément de la minoterie Dambach, à Villmergen. Grâce au soutien financier de la Fondation suisse pour le climat, l'entreprise a remplacé, en septembre dernier, sa chaudière à gaz par une toute nouvelle à la biomasse, alimentée par ses propres résidus de céréales. Résultat, des émissions réduites de 95%, soit 650 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. L'équivalent de 160 tours du monde à bord d'une petite voiture...

Cette chaudière produit 500 kg de vapeur à l'heure à une température de 160 degrés. Une vapeur indispensable pour la production des flocons d'avoine qu'on retrouvera dans nos birchermueslis, mais aussi - et ce sont les trois quarts de la production - dans la nourriture



Vincent Eckert, directeur de la Fondation suisse pour le climat (à gauche), et Philipp Jucker, responsable de la production chez Dambach, devant la chaudière à biomasse.

pour les cochons. Ce sont les mêmes flocons!

### Joli coup de pouce

Cette magnifique installation, d'un coût de 2,5 millions de francs, a bénéficié d'un apport de 192 000 fr. de la Fondation suisse pour le climat et de 63 000 fr.

### Comment ça marche?

Cet exemple argovien est l'un des nombreux projets soutenus par la Fondation suisse pour le climat, une fondation indépendante d'utilité publique placée sous la surveillance de la Confédération.

Son aide est proposée à toutes les entreprises de moins de 250 personnes souhaitant contribuer davantage à la protection du climat par une utilisation des recettes provenant de la taxe CO<sub>2</sub>. Depuis janvier 2008, en effet, la loi

fédérale sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> exige la perception d'une taxe sur les combustibles. Or, une partie de ces fonds est réinjectée dans l'économie, et certains grands prestataires de services récupèrent davantage d'argent qu'ils n'en ont payé. Dans ce contexte, les entreprises partenaires de la Fondation suisse pour le climat ont choisi d'allouer le montant de leur «restitution nette» aux PME qui contribuent à la protection du climat.

Dambach peut désormais se passer de l'énergie fossile pour produire la vapeur. Elle peut aussi épargner le coût du transport et de l'incinération de ses déchets.

L'argent est donc là. Il y a même 10 millions à distribuer par année. La Suisse romande, pourtant, est un peu à la traîne. Pourquoi ce manque d'intérêt? Pour Vincent Eckert, «c'est tout d'abord une problématique générale. Souvent, les économies d'énergie ne figurent pas en tête des priorités des PME. C'est un problème de communication: on va organiser des rencontres à Lausanne, à Neuchâtel et en Valais. Après, c'est vrai, les entreprises partenaires (notamment Swiss Re, Allianz, AXA Winterthur) sont plutôt alémaniques, mis à part Pictet et Vaudoise Assurances.»

### Un processus tout simple

On pourrait aussi penser que les Romands sont moins empressés que les Alémaniques dans ce domaine. «Mais cela peut changer facilement. Nous soutenons des projets allant de quelques centaines de francs à plusieurs centaines de milliers de francs. En matière d'économies d'énergie par exemple, les PME peuvent recevoir 30 fr. par tonne de CO<sub>2</sub> d'émissions évitées ou 10 fr. par MWh économisé. Il est très facile de déposer sa demande. Il suffit aux entreprises de venir sur notre site, et c'est fait en quelques clics, avec un minimum de bureaucratie.»

Quelques exemples pour les Romands qui voudraient s'inspirer de ce qui se fait outre-Sarine? «Une halle de tennis près de Berne a modifié tout son système d'éclairage. Dans un hôtel, on a contribué à l'installation d'un nouveau four, d'un nouveau sèche-linge. Notre but, c'est de déclencher des projets rentables.»

www.klimastiftung.ch

## Découvrir les bornes qui content l'histoire

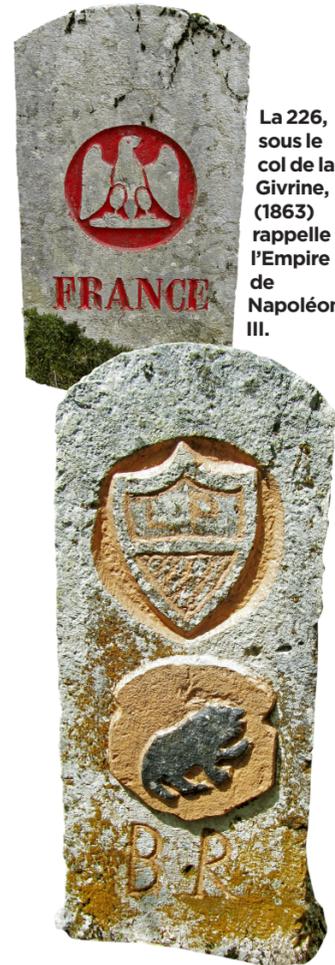
La frontière jurassienne entre Vaud et la France compte 309 bornes qu'un livre propose de découvrir à travers 22 balades

Qui pourrait croire que des balades dans le Jura vaudois racontent l'histoire du Pays de Vaud? Olivier Cavaleri le démontre dans un très joli livre qui propose vingt-deux promenades tout au long de la frontière, des hauts de Sainte-Croix jusqu'à la Versoix, à la recherche des 309 bornes qui délimitent le territoire.

Les pierres de formes diverses datent elles aussi de différentes époques. Dès 430, cette terre jurassienne avait été défrichée par les abbayes, qui se sont partagé le territoire sur de simples indications géographiques, ce qui donnera lieu plus tard à des contestations. Les premières bornes datent des Savoyards, il en reste très peu. Dès l'invasion bernoise de 1536, l'abornement se fait plus systématique avec les voisins du Pays de Vaud, Neuchâtel pas encore helvétique, la Franche-Comté bourguignonne et la Savoie.

Du traité de Lausanne de 1564, rendant Gex, le Chablais et le sud du Léman au duc de Savoie jusqu'aux chamboulements napoléoniens, la frontière bougera régulièrement. Mais les graveurs de pierres savaient réutiliser les bornes, qui portent donc souvent des traces de plusieurs époques, que Cavaleri dissèque intelligemment le long de ses parcours.

David Moginier



La 226, sous le col de la Givrine, (1863) rappelle l'Empire de Napoléon III.

La 143, dans le Risoux (1716), avec l'écusson vaudois, l'ours bernois et BR pour le bailli de Romainmôtier.



Histoire de bornes, A la découverte des bornes-frontière du Jura vaudois  
Olivier Cavaleri  
Ed. Slatkine, 272 p, 34 fr.